

Le titulaire d'un **Bac Pro A.S.S.P. (option structure)** a pour vocation d'exercer auprès de personnes (familles, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, en situation de dépendance) en établissement sanitaires, sociaux et médico-sociaux (crèches, maisons de retraite...).

Compétences à acquérir :

- > Conduire des actions d'éducation à la santé
- > Participer aux activités de soins auprès des personnes
- > Accompagner les personnes au moment de la toilette et des repas.

Organisation des enseignements :

Un enseignement général (environ 17h/semaine) et professionnel (environ 14h/semaine) structuré en trois pôles :

- L'animation, l'éducation à la santé avec les sciences médico-sociales
- Le service à l'utilisateur avec la nutrition
- L'ergonomie et les soins avec la biologie

Après un bac pro ASSP :

• Sur dossier ou sélection :

- diplôme d'État :
 - d'aide soignant
 - d'auxiliaire puériculture
 - d'AES (Accompagnant Éducatif et Social)
- CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance)

• Avec un bon dossier, une motivation et une capacité d'investissement affirmées, le jeune pourra envisager des poursuites d'études

- En BTS E.S.F (Economie Sociale et Familiale)
- En BTS S.P.3.S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)
- ParcoursSup I.F.S.I (Institut de Formation en Soins Infirmiers)
- En F.C.I.L Secrétariat Médical

• Insertion professionnelle dans des établissements de santé publics, privés ou des structures d'accueil collectif de la petite enfance.

Prérequis scolaires :

Classe de 3ème ou 3ème Prépa Métiers avec un niveau satisfaisant notamment dans les matières scientifiques.

Durée de la formation :

3 ans dont 22 semaines de formation en milieu professionnel (environ 20% de la formation)

En 2nde : stages en structures sociales, médico-sociales, structures d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles

En 1ère et Terminale : stages en établissements de santé ou en structures médico-sociales accueillant des adultes non-autonomes

Qualités requises :

- > Faire preuve d'aptitude physique et psychologique pour assurer l'aide aux personnes
- > Avoir le sens de l'accueil, de l'écoute et du dialogue
- > Faire preuve de capacités d'adaptation, de sens de l'observation, des responsabilités et de l'organisation
- > Faire preuve de patience, discrétion, disponibilité, dynamisme, d'aptitude au travail en équipe
- > Faire preuve de capacités d'analyse de situations